

DAMC – 51^{ème} promotion des Inspecteurs du Recouvrement
Groupe Passerelle*

Décompte des heures de formation éligibles à la demande
de prise en charge à adresser à UNIFORMATION

Formation à compter du 20 mars 2017 au 19 octobre 2018 (avec une participation aux séminaires nationaux - proclamation des résultats le 19 octobre 2018 - à confirmer dès le calendrier CPNEFP connu)

La demande de prise en charge adressée à UNIFORMATION est à solliciter sur les fonds de professionnalisation. Elle doit être adressée à UNIFORMATION avant le début de la formation, **par l'organisme employeur**.

1. Facturation :

Durée totale de la formation : **135** jours, quel que soit le type de journée (enseignement en site de formation, évaluation et applications tutorées), pour un coût total de **14 645 €** :

* soit en 2017 : **16** jours pour **1 735** euros

* soit en 2018 : **119** jours pour **12 910** euros

Nota Bene :

La formation est calculée sur une durée de **135** jours* (soit **945** heures), réparties en **99** jours d'enseignement général (y compris les jours d'évaluation et certification), **36** jours d'applications tutorées.

* 7 heures/jour

2. La répartition des heures à déclarer pourra être indiquée comme suit selon une présentation par trimestre civil ou mois en enseignement en site de formation, évaluations en site de formation et applications tutorées.

A. Pour l'année 2017 (Total heures de formation = 119 heures)

- Enseignement général en site de formation : **112 heures** (16 jours), **y compris** l'évaluation en site de formation.

Enseignement général sur site de formation
= 16 jours (112 heures)

<u>Base de calcul par trimestre</u>	<u>Base de calcul par mois</u>
2 ^{ème} trimestre : 7 jours (49 heures)	Avril : 3 jours (21heures) Mai : 1 jour (7 heures) Juin : 3 jours (21 heures)
3 ^{ème} trimestre : 9 jours (63 heures)	Septembre : 8 jours (56 heures) Décembre : 1 jour (7 heures)

B. Pour l'année 2018 (Total heures de formation = 833 heures)

- Enseignement général en site de formation : **581 heures** (83 jours), y compris l'évaluation en site de formation.
- Applications tutorées : **252 heures** (36 jours).

Enseignement général sur site de formation= **83 jours (581 heures)**

<u>Base de calcul par trimestre :</u>	<u>Base de calcul par mois</u>
1 ^{er} trimestre : 38 jours (266 heures)	Janvier : 13 jours (91 heures) Février : 13 jours (91 heures) Mars : 12 jours (84 heures)
2 ^{ème} trimestre : 34 jours (238 heures)	Mai : 13 jours (126 heures) Juin : 21 jours (147 heures)
3 ^{ème} trimestre : 10 jours (70 heures)	Juillet : 10 jours (70 heures)
4 ^{ème} trimestre : 1 jour (7 heures)	Octobre : 1 jour (7 heures)

Applications tutorées= **36 jours (252 heures)**

<u>Base de calcul par trimestre :</u>	<u>Base de calcul par mois</u>
1 ^{er} trimestre : 20 jours (140 heures)	Janvier : 3 jours (21 heures) Février : 7 jours (49 heures) Mars : 10 jours (70 heures)
2 ^{ème} trimestre : 16 jours (112 heures)	Avril : 13 jours (91 heures) Mai : 3 jours (21 heures)

Période de certification : du 8 au 12 octobre 2018***Proclamation des résultats : 19 octobre 2018***